Cannage initiation

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

DENIS GUERIN Denis GUÉRIN 05.46.45.02.71

contact@dguerin.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pas de prérequis pour cette formation

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Ce stage vous permet d'intégrer les techniques nécessaires à la réalisation et à la finition d'un cannage à six brins sur châssis traversé

Contenu et modalités d'organisation

Historique Les outils du rotinier et leurs fonctions La matière première: Le rotin Dépose de l'ancien cannage Réalisation d'un cannage traversé, dit aussi cannage à six brins, sur fond amovible. Choix de la largeur des brins Fonçage de l'assise Disposition de la première verticale Doublage des verticales Disposition des horizontales Disposition des diagonales La bordure Les finitions Ebénisterie: Démontage et recollage d'un fût, réparation d'un montant fendu

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Préparation au CQP canneur pailleur en ameublement et décoration

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00313387	du 26/09/2022 au 30/09/2022	Aytré (17)	DENIS GUERIN		Non éligible	FPC
00312213	du 30/01/2023 au 03/02/2023	Aytré (17)	DENIS GUERIN		Non éligible	FPC
00312231	du 25/09/2023 au 29/09/2023	Aytré (17)	DENIS GUERIN		Non éligible	FPC
00312452	du 29/01/2024 au 02/02/2024	Aytré (17)	DENIS GUERIN		Non éligible	FPC
00463458	du 27/01/2025 au 31/01/2025	Aytré (17)	DENIS GUERIN		Non éligible	FPC

00463459

du 15/09/2025 au 19/09/2025

Aytré (17)

DENIS GUERIN

Non éligible

